

La chapelle Saint-Aventin

Distance

↔ 9 km

Durée

🕒 2h30

Difficulté

📊 Modéré

Dénivelé

📈 +160 m

Balisage



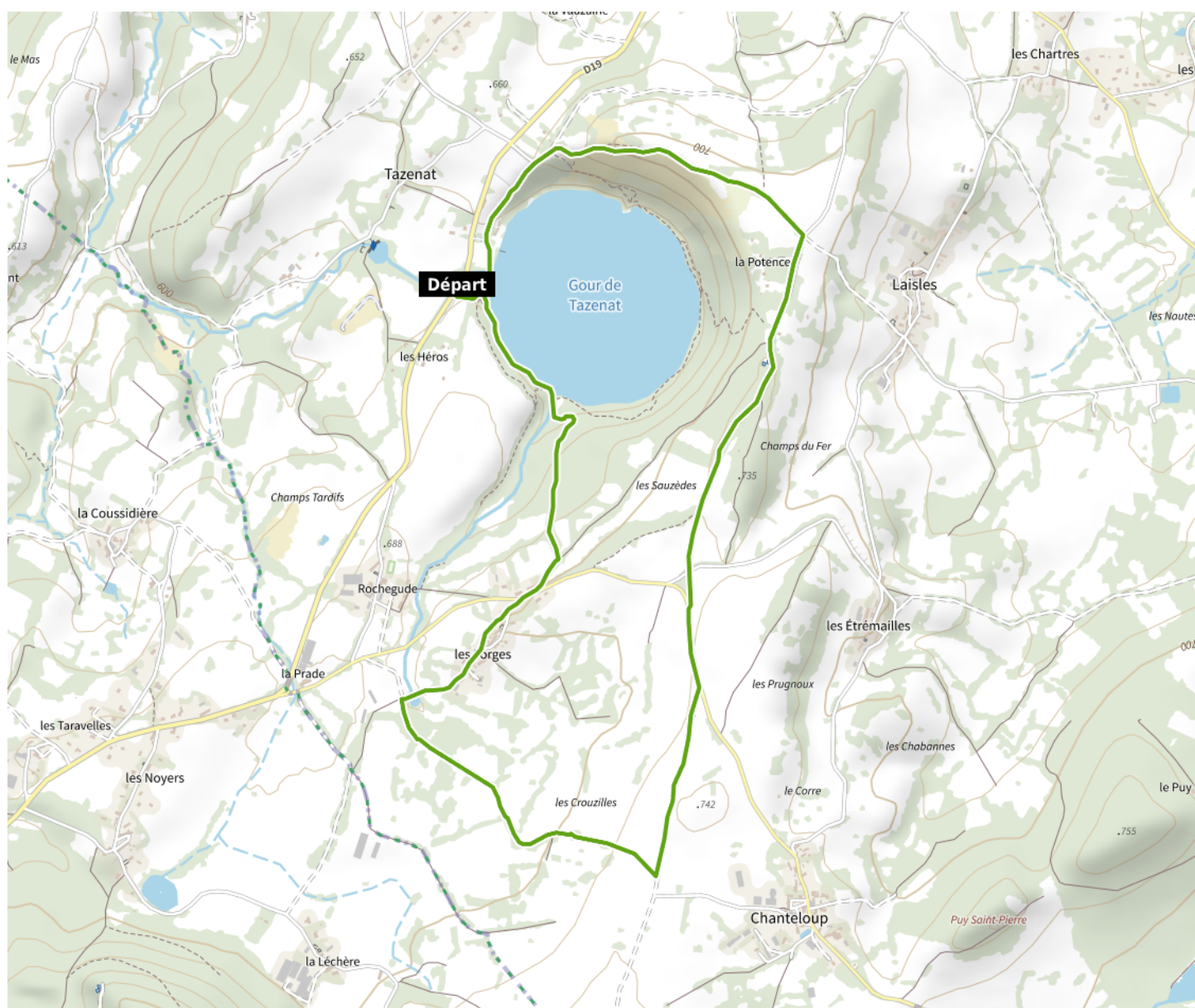
Jaune

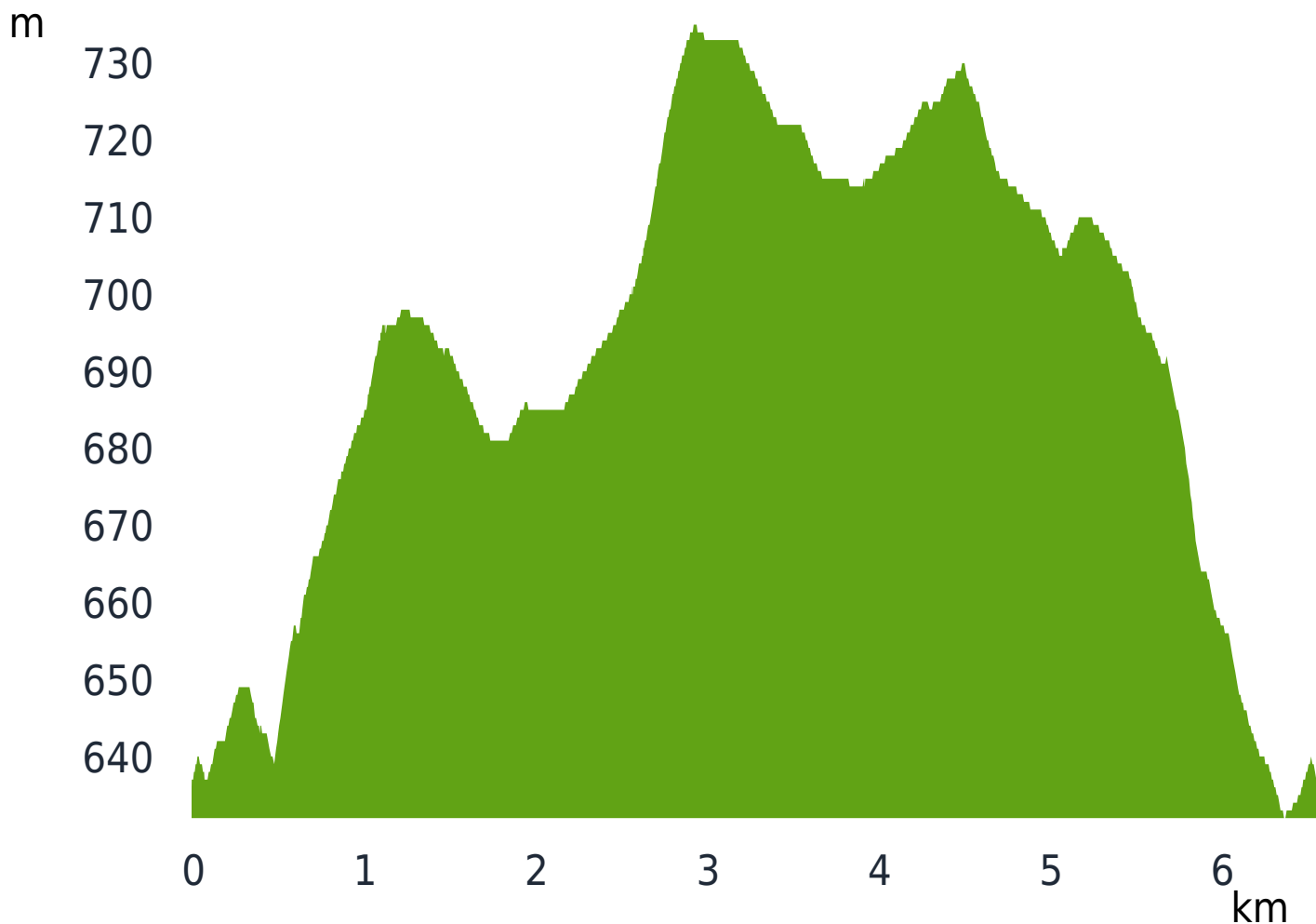


Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire





Point de départ

Ville de départ

Beauregard-l'Évêque

Adresse de départ

Mairie - Grande Rue
63116 Beauregard-l'Évêque

Accès au point de départ

De Pont-du-Château, à l'est de Clermont-Ferrand, prendre direction Thiers par la D2089 et, à 2 km de Chignat, prendre la D4 à gauche jusqu'à Beauregard-l'Évêque. Parking devant la Mairie, en contrebas de la maison du Peuple.

Description du parcours

Depuis les rives de l'Allier, on découvre la Limagne et Beauregard-l'Évêque, ancien lieu de villégiature des évêques de Clermont qui conserve de beaux vestiges comme le château et la chapelle Saint-Aventin, une des plus anciennes chapelles d'Auvergne.

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Face au panneau de départ, sur le parking, partir à gauche. Prendre à droite rue de l'Ecole, puis à gauche rue du Château et à gauche rue du Sauplant jusqu'à la Grand-Rue. Virer à droite jusqu'à la place de l'Eglise. Emprunter à droite la rue de la Poste. À l'intersection tourner à gauche, puis à droite au croisement, et encore à droite rue Sous le Château. À 30 m, prendre à gauche la rue parallèle en surplomb (château). Se maintenir à droite jusqu'à la croix du belvédère (vue sur la tour de Courcourt, la plaine de la Limagne, la chaîne des puys).

Étape 2 : Descendre le chemin herbeux jusqu'à la route, la suivre à gauche. À l'intersection en T, quitter le village par la droite. Obliquer à droite au premier croisement, à gauche au second. Descendre vers le ruisseau du Jauron. Franchir le pont et poursuivre. Traverser le domaine agricole de Saint-Pardoux (bâtisse à tourelles). Laisser la route pour monter dans le premier chemin de droite jusqu'à une intersection en T.

Étape 3 : Virer à droite (vue sur l'Allier). Progresser tout droit (chapelle Saint-Aventin). Retraverser le ruisseau. Avancer jusqu'au deuxième chemin à gauche et s'y engager. Aller tout droit. Au croisement au bord de l'Allier, partir à droite dans le bois. À la fourche, prendre à droite. À 50 m, à l'intersection en T, obliquer à droite et remonter vers la sortie du bois. Continuer jusqu'au croisement.

Étape 4 : Monter à gauche. À 50 m, tourner à droite dans le chemin herbeux qui mène à la route. Remonter à gauche dans le village. À la fourche, prendre à droite le chemin de Chantagret en direction du stade. Le contourner par la gauche. Au carrefour avec la Grand-Rue, rejoindre par la droite le point de départ.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.